Accréditation n° 5-0614
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Certificat n° FRCM24386
Période de validité : 08/06/2024 - 07/06/2027
Numéro SIREN : 381921568
Numéro de déclaration d'activité : 52440391544

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS DES PAYS DE LA LOIRE

(COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS DES PAYS DE LA LOIRE Association loi 1901)

Siège social :
COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS DES PAYS DE LA LOIRE Association loi 1901 - Maison des Sports 44 rue Romain Rolland BP 90312 44103 Nantes Cedex

Site :
COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS DES PAYS DE LA LOIRE Maison des Sports 44 rue Romain Rolland BP 90312, 44103 Nantes Cedex

La Commission de Certification de CertUp déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du Référentiel national telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur les catégories d'actions suivantes :

actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°) / actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE - L.6313-1 - 3°)

Pour la Commission de Certification,

Sophie De Vylder
Manager certification
10/06/2024

Le Référentiel national découle de l'article L.6316-1 du code du travail. Le programme de certification correspondant se retrouve dans les textes légaux de référence, consultables sur www.legifrance.gouv.fr. et sont relatifs à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Il s'agit des textes suivants, de ceux qui y sont cités et de leurs éventuelles adaptations ultérieures : 1. Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle; 2. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences; 3. Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail; 4. Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail : https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite; 5. Règlement d'usage de la marque française de garantie Qualiopi et sa charte d'usage : https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/qualiopi

Ce certificat reste la propriété de CertUp SARL.